Majeſté fuſſent protégés dans le Levant, il a été trouvé néceſſaire qu'un Ambaſſadeur fût envoyé d'Angleterre pour réſider à Conſtantinople, & qu'il y eût des Conſuls, des Vice Conſuls & d'autres Officiers & Employés dans les autres Pays du Levant où réſident des Sujets Anglois, ou dans leſquels ils font le commerce : que juſqu'ici toute la dépenſe en a été ſupportée par la Compagnie du Levant, & qu'avec les autres frais, incidens & néceſſaires pour l'entretien de ce commerce, la dépenſe annuelle depuis quelques années, ſe montoit à plus de dix mille livres ſterling, & que le commerce actif & paſſif de l'Angleterre avec le Levant qui etoit autrefois ſi floriſſant, eſt aujourd'hui conſidérablement réduit, par l'effet de divers événemens & circonſtances qui étoient inévitables : que les Supplians ſont perſuadés qu'ils ne ſatisferoient point aux obligations que leurs Chartres leur impoſent, & à la juſtice qu'ils doivent au public, s'ils ne faiſoient pas connoître l'impoſſibilité où ils ſont de continuer ce commerce, ſi le Parlement ne vient pas à leur ſecours : à ces cauſes ils prient la Chambre de prendre leur expoſé en conſidération, & de leur accorder les ſecours qui ſeront jugés convenables.

Arrêté. Que ladite Requête ſera rapportée devant la Chambre aſſemblée en grand comité.

Et ledit comité indiqué au Lundi 29 Février.

Il a été propoſé enſuite à la Chambre d'entendre la lecture de partie d'un acte paſſé dans les dixiéme & onziéme années de Guillaume III, à l'effet d'encourager le commerce de Terre-Neuve ; & ladite lecture étant faite,

Arrêté. Que l'on peut préſenter à la Chambre un bill à l'effet d'étendre à la côte de Labrador, certaines meſures priſes dans ledit acte aux Vaiſſeaux & bâtimens pêcheurs, & quatre des Membres de la Chambre ont été nommés pour rédiger ce bill.

Le Parlement d'Irlande a accordé 7000 liv. ſterl. à la Société, pour l'encouragement du Commerce & des Manufactures de Dublin, pour être employées de la maniere que ledit Parlement l'indiquera.

SOLUTION

De la queſtion de Commerce inſérée N°. 16 ; par M. Girard, Avocat à Quimper.

Des trois queſtions propoſées par Pierre, Armateur du Navire naufragé à ſon retour de Portugal, il n'y a que celle d'entre lui & les Aſſureurs, qui puiſſe paroître problématique ; car le fret du voyage de Portugal eſt dû en entier au Capitaine & à ſon équipage ; & celui du retour lui eſt auſſi dû au *prorata* des marchandiſes ſauvées & du voyage avancé : tout ce que l'on peut exiger de *Louis*, c'eſt qu'il frete un Bâtiment pour porter juſqu'au lieu de leur deſtination les marchandiſes ſauvées. Or, ſi ce qui a été ſauvé fait le quart de toutes les marchandiſes chargées en Portugal, il doit recevoir le quart de ſon fret : l'art. 21 du tit. 3 de l'Ordonnance de 1681, le dit poſitivement.

La ſeule queſtion qui reſte donc à diſcuter, eſt celle de ſçavoir, ſi dans la ſuppoſition que le bâtiment naufragé & ſa cargaiſon valuſſent quinze mille livres à la ſortie du Portugal, & ſi Pierre n'ayant aſſuré & pris à la groſſe que pour dix mille livres, il peut venir au partage des effets naufragés & en avoir le tiers.

Or, argumentant de l'art. 25 du tit. des *Naufrages*, & des art. 56, 57, 62, 65, du tit. des *Aſſurances*, je crois que *Pierre* doit juſtifier de la valeur entiere de ſon Bâtiment & de ſa cargaiſon lorſqu'il a fait aſſurer ; & cette preuve doit conſiſter dans des actes juſtificatifs de la valeur dudit Navire & de celle des marchandiſes.

Mais l'eſtimation du *corps & quille* du Vaiſſeau, doit être mentionnée dans la police d'aſſurance comme objets aſſurés en entier, ou bien il faut y expliquer la portion qu'on entend ſeulement aſſurer, ſans quoi on n'eſt plus recevable à repréſenter après coup une eſtimation qui eſt toujours ſuſpecte ; quant aux termes de l'art. 8 du tit. des Aſſurances, la police ne la porte pas. Car puiſque cet article permet aux aſſureurs de prouver la fraude que pouvoit contenir un pareil acte, même dans le cas d'une explication ſur ce qu'on aſſure par portion ou en totalité ; à plus forte raiſon doit-il

être exempt de faire cette preuve, ſi la police d'aſſurance laiſſe entrevoir que c'eſt la totalité qu'on a aſſurée pour cinq mille liv. Or, ici le contrat de groſſe & la police d'aſſurance ſont ſur les marchandiſes & ſur le *corps & quille* du Navire, & ni l'un ni l'autre acte ne diſtingue la valeur du Vaiſſeau de celle des marchandiſes : d'où il réſulte que puiſque pour aſſurer cinq mille livres ſéparément, on a été obligé d'engager à la fois une ſomme de dix mille livres, l'*aſſuré & preneur* à la groſſe n'eſt plus aujourd'hui recevable à dire que ſon Navire & ſes marchandiſes valoient 15000 ℔ : autrement les *Aſſureurs & le Donneur à la groſſe* feroient une plus grande perte que celle qu'ils ne doivent faire ; car ſi après avoir prélevé au Capitaine le fret qui lui eſt dû ſur les marchandiſes ſauvées & les frais de Juſtice, on donnoit au Propriétaire le tiers de ces marchandiſes & des débris du Navire, il ne reſteroit pas quinze cents livres ou environ à partager entre le Donneur à la groſſe & l'Aſſureur, qui conſéquemment perdroient les ſept huitiémes ou environ de leur principal, pendant que *Pierre* ne perdra qu'un tiers, à ſuppoſer même que ſon Bâtiment & ſa cargaiſon valuſſent en effet quinze mille livres.

Je crois donc que dans le doute il vaut mieux faire ſupporter à *Pierre* la peine de ſon imprudence ſupoſée, que de s'expoſer à commettre une injuſtice contre des Aſſureurs qui ſont déjà aſſez à plaindre, & qui ne ſont que trop ſouvent victimes de cette fraude que la Loi a voulu prévenir par toutes ſortes de précautions.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Février 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

CHAALONS.				RIOM.				LIMOGES.				MONTAUBAN.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	f.	d.		l.	f.	d.		l.	f.	d.		l.	f.	d.
Bar-ſur-Aube.	18	4	8	Aurillac	22	14	6	Angoulême.	18	16		Cahors.	21	6	7
CHAALONS.	19	10										Cauſſade.	23	15	
Chaumont.	17	13	4	Brioude.	22	5	3					Figeac.	20	13	9
Epernay.	18	6						Bourganeuf.				Gourdon.	19*	11	3
Joinville.	19	11	11	Clermont	21	9						Lauzerte.	21	10	5
Langres.	20											Milhau.	26	5	
Mezieres.	19	18	8									Moiſſac.	21	17	6
Reims.	22*	7	6	Iſſoire.	24*	16	6	Brive.	19*	6		MONTAUBAN.	20	5	7
Rethel.	20	6	3									Murdebarrez.	22	11	2
St. Dizier.	17	1	3	Mauriac.	24							Rhodez.	22	10	
Sainte-Menehoult.	17	4													
Sezanne.	21	8		RIOM.	20*	8		LIMOGES.	16*	10		Ste. Affrique.	26*	11	6
Troyes.	20	2													
Vaucouleurs.	15*	14										St. Antonin.	21	8	2
Vitry.	17	12		St. Flour.	24			Tulle.	18	5	9	Villefranche.	20	7	6
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	18	9	3	From. le ſep.	22	16	2	From. le ſep.	18	10	5	From. le ſep.	22	4	1
Pain la liv.		2	2	Pain la liv.		2	9	Pain la liv.		2	2	Pain la liv.		2	4
Avoine le ſ.	4	18		Avoine le ſ.	5	12	9	Avoine le ſ.	7	2	3	Avoine le ſ.	6	13	10
Foin le q.	1	12	9	Foin le q.	2	2	10	Foin le q.	2	16	3	Foin le q.	2	17	2
Paille le q.		14	10	Paille le q.	1	4	4	Paille le q.		15		Paille le q.	1	3	10

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 9 Mars 1768.*		LONDRES. *le 1r. Mars.*		BORDEAUX. *le 26 Février.*		NANTES. *le 3 Mars.*	
Amſterdam,	54 3/4		*Eſcalins.*	Amſt.	55 1/4	Amſt.	55 à 55 1/8
Londres,	31 1/2	Amſt. à 2 uſ.	35	Lond.	31 3/4	Londres,	31 3/4
Hambourg,	178. 3/4	*Dito*, à vue.	34 9	Hamb.	27 1/4		
Madrid,	15 4 6	Hamb. à 2 uſ.	1/2. 34 4	Paris échu,	1/2 p 0/0 p	Flandres,	57 1/4
Cadix,	15. 3 6		*Den. ſt*			Hambourg,	176
Livourne,	95 1/4	Paris, à 1 j. de d.	31 1/4	*le 29 Février.*			
Lyon, Rois,	1/8 au p.	*Dito*, à 2 uſan.	31	Amſterd.	55 3 8e	Paris, au p. à un j. de d.	
		Bordeaux,	31	Lond.	31 7 8e		
		Cadix,	39 5 8e	Hamb.	27 1/4 à 3 16e		
		Lisbonne,	66	Paris écchu,	1/2 p 0/0 p		
		Livourne,	49 5 8e				

SUITE *du Mémoire ſur la colle de poiſſon, par M. Maller, Profeſſeur & Secrétaire de l'Académie de Saint-Petersbourg.*

La quatriéme eſpece de nos poiſſons à colle eſt le *ſterled*, le plus délicieux de tout ceux qui ſe trouvent en Ruſſie. Le Comte Marſigli en a donné la deſcription dans ſa troiſiéme eſpece de huſo. Il y a deux ſortes de *ſterleds* qui ſe diſtinguent, les uns par trois, les autres par cinq rangs d'écailles oſſeuſes; la peau de ces derniers eſt outre cela fort raboteuſe, & c'eſt ce qui fait qu'on les nomme *koſter* ou *koſtera*. Les plus grands *ſterleds* n'ont pas plus de deux pieds de longueur.

Le ſterled ne ſe trouve ordinairement que dans les rivieres qui tombent dans la Mer Caſpienne ou dans la Mer noire, & dans celle de Siberie qui ſe décharge dans la Mer glaciale : il n'y en a point dans les rivieres qui paſſent dans le Gouvernement d'Archangel, l'*Onega*, la *Dwina*, le *Meſen*, la *Petſchera*. On trouve quelquefois des *ſterleds* dans le lac *Ladaga* & dans la *Neva* près de S. Petersbourg. Avant la conſtruction du canal de la *Doga*, les Barques étoient obligées de traverſer le lac du même nom, où les fréquens naufrages ayant procuré la liberté aux ſterleds, ils s'y ſont multipliés, & par une attention de la Providence, ont contribué à fournir aux beſoins de la nouvelle Capitale.

Au rapport de M. Linnœus, Frederic, Roi de Suede, a fait tranſporter des ſterleds dans le lac Mœler. Je ne doute pas qu'ils ne s'y ſoient multipliés, puiſque toutes les eaux, tant claires que mêlées, de parties terreſtres, leur conviennent également. Cependant les ſterieds qui vivent dans les eaux claires ont le goût plus délicat. En hiver on a quelquefois apporté à Moſcou des ſterleds gelés de la riviere de *Sena*, à la diſtance de plus de cinq mille verſtes.

Ce ſont les quatre ſortes d'*acipenſers* décrits ci-deſſus qui fourniſſent la colle de poiſſon : mais en outre ils donnent encore le *caviar*, qui n'eſt autre choſe que les œufs ſalés de ces poiſſons. Le caviar du *Bielonga* ou *Belonga*, eſt eſtimé le meilleur de tous.

La colle la plus eſtimée eſt celle qui provient de l'eſturgeon & du *ſterled*. Celle du *ſevrionga* la ſuit, quoique d'égalité inférieure : mais la moins bonne eſt celle de *belonga*.

Il paroît que le terme Allemand *hauſſblaſen*, qui ſignifie veſſie de huſo, a fait croire à M. Klein, que la colle ne pouvoit ſe tirer que du ſeul *huſo* de la premiere eſpece, ſuivant le Comte Marſigli.

J'ai déjà prévenu qu'il ſe mêle ſouvent par fraude dans cette colle celle des *faſans* ou grandes carpes, & celle du *ſom* ou *ſilurus* : je me ſuis informé des marques par leſquelles on pourroit diſtinguer ces differentes colles quand on les expoſe en vente ; mais je n'ai pu rien apprendre qui m'ait ſatisfait.

La veſſie qui produit la colle dans nos *acipenſers*, eſt la même qui ſert aux poiſſons à nager. Cette veſſie ne ſe trouve ordinairement que dans les poiſſons *ſpineux* (épineux) dans la claſſe des poiſſons cartilagineux; les acipenſers ſont les ſeuls qui en ſoient pourvus. Cette veſſie eſt placée le long de leur dos, & adhérente en quelque façon à la partie cartilagineuſe particuliere à ces poiſſons, & que les Ruſſes appellent *veſiga*. Le ventre eſt rempli d'œufs ou caviars : en l'ouvrant on tire d'abord les œufs, puis on détache la veſſie, & enfin on arrache le *veſiga*, qui eſt blanche ; mais celle qui touche les œufs eſt noirâtre. Cette veſſie n'eſt pas diviſée en deux parties comme dans quelques autres poiſſons. Sa figure eſt celle d'un cône dont la baſe eſt appoſée à la tête du poiſſon, comme la pointe l'eſt à la queue.

Après avoir retiré la veſſie du ventre du poiſſon, on la met dans l'eau pour la laver & en faire ſortir tout le ſang qui pourroit y être reſté. Si elle eſt nette, on n'a pas beſoin de la laver. On ouvre enſuite la veſſie ſur ſa longueur avec un couteau, & l'on tâche d'en ſéparer la peau extérieure ; il eſt difficile d'enlever tout-à-fait la peau blanche, à cauſe de ſa fineſſe ; mais quant à la peau noirâtre qui eſt plus forte, elle ſe détache facilement. On enveloppe après cela la veſſie dans une toile où on la manie & la pétrit avec les doigts juſqu'à ce qu'elle devienne molle comme une pâte. On forme avec cette pâte de petites maſſes plates comme des gateaux que l'on perce dans le milieu pour pouvoir les enfiler ſur une corde afin de les ſecher.

Pour éviter la peine de paitrir ainſi les veſſies, on les entaſſe les unes ſur les autres en les couvrant d'une toile humide, on les expoſe alors au ſoleil dont la chaleur les rend molles. Quand elles ſont à ce point on les roule avec les mains ſur une planche pour en faire de petits cylindres dont on joint enſemble les deux bouts. Ils forment ainſi comme de petits boudins que l'on enfile auſſi ſur une corde pour les faire ſecher.

Il faut faire ſecher la colle dans un endroit mediocrement chaud, ſans cependant l'expoſer au ſoleil qui la crevaſſeroit ; ceux qui la préparent pour la vendre, ont la précaution de ne la pas trop ſecher, pour ne pas en diminuer le poids ; cependant pour la conſerver bonne, il eſt eſſentiel qu'elle ſoit autant ſeche qu'il eſt poſſible, parce que l'humidité la fait pourrir, & y produit des mites.

Depuis quelques années le prix de la colle de poiſſon eſt fort augmenté. On l'achetoit autrefois à *Yaïczkoi-Goradok*, juſqu'à douze roubles le poids de quarante l. de Ruſſie ; depuis on l'a payée vingt roubles, & en 1762 on en donnoit 30 roubles & même davantage.

On a auſſi de la colle de poiſſon cuite qui reſſemble à l'ambre jaune quand elle eſt bonne. Elle vient de *Goorieff-Goradok*, petite Ville ſur le Yaïck, à dix verſtes de ſon embouchure. Comme il ne s'en fait pas une grande quantité, elle ne fait pas un objet de commerce : mais ſa ſolidité eſt cauſe qu'elle n'eſt ſujette à aucune corruption. On la prépare de la maniere ſuivante.

On lie fortement l'ouverture ſupérieure ou le bout large de la veſſie, avec un fil à coudre. Le bout inférieur étant de lui-même fermé, n'a pas beſoin d'être lié. On fait enſuite cuire cette veſſie dans l'eau juſqu'à ce que la colle qui y eſt contenue devienne tout-à fait liquide. Si la veſſie n'étoit pas exactement fermée, la colle liquefiée ſortiroit par la fente : mais dans le cas contraire, la colle liquefiée fait enfler la veſſie, & d'oblongue qu'elle étoit, elle devient preſque ronde. Les uns alors font découler cette colle liquefiée dans des formes de bois ou de pierre de differentes figures : d'autres la laiſſent réfroidir dans la veſſie, & en ôtent enſuite la peau. Cette colle eſt ſemblable à celle qu'on appelle en Allemand *mund-lein*, c'eſt-à-dire, *colle à bouche*, en l'humectant avec la ſalive, elle ſert pour coller des feuilles de papier déchirées, ſans qu'il ſoit beſoin de la fondre une ſeconde fois. Toutes ces deux ſortes de colles ſont également bonnes pour la me-

nuiſerie : mais la premiere eſt meilleure pour clarifier le vin.

COMPAGNIE DES INDES FRANÇOISES.

Prix courant des marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 18 Janvier 1768.

SÇAVOIR:

BRODERIES DIVERSES.

Des Vaiſ. le M. de Caſtrie *& le* Condé.

Tanjebs domés, de 15 & demie à 16 aun. ſur 3 q. & plus, à liſ. blanches, 33 TDX à 101 ℔; — 34 TDX à 108 ℔; — 35 TDX à 120 ℔ 15 ß; — 36 TDX à 121 liv. 15 ß; — 38 TDX à 135 ℔ 15 ß; — d°. brodés de 7 & demie à 8 aun. ſur 3 q. à liſ. d'or, 15 TAMIX à 91 ℔; — 16 TAMIX à 96 ℔; — d°. d'idem, ſur 7 huit à 11 douze, à liſ. blanches. 33 TDAMIX, de 75 ℔ à 76 ℔ 5 ß; — terindannes brodées de 7 & demie à 8 aun. ſur 7 huit, 40 TD MAIX, de 71 ℔ 10 ß à 70 ℔; — 41 TD MAIX, de 80 ℔ à 81 ℔ 3 ß; — 42 TD MAIX, de 85 ℔ 5 ß à 94 ℔ 5 ß. — d°. brodées en coton d'Aſſem, à liſieres blanches d'idem ſur 7 huit à 11 douze, 23 TDMX à 63 ℔.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, du 9 Mars 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	712		*marc.*
Du Mexique à . . .	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	709		
Ducats à	96	15	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98		
Or à 20 karats à . . .	82	10	
L'argent à 11 ℔ 20 g. à .	53	15	*marc.*
Idem à 11 ℔ 10 g. à . .	52	15	
Piaſtres	48	15	

AVERTISSEMENT.

Le Roi convaincu des grands avantages que la Nation peut retirer du commerce, & jaloux de le voir fleurir dans ſes États comme un moyen aſſuré de donner une plus grande valeur aux productions de la terre, a bien voulu par un Arrêt de ſon Conſeil d'État du 30 Octobre dernier, promettre deux lettres d'annobliſſement par année aux Négocians qui les mériteroient par leur zele & leur attachement à leur état. M. Daniel Cottin de S. Quentin, Seigneur de Fontaine, vient d'obtenir le premier cette diſtinction, d'autant plus flateuſe pour le commerce, que par ſon moyen il procure les mêmes honneurs que la robe & l'épée.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de Mars.
Boſcheron,	6^e.	G.	14
Baroy,	27^e.	F.	18
Lallemant,	49^e.	J.	16
Patu,	56^e.	J.	18

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1768.	*Lundi 7.*	*Mardi 8.*	*Mercredi 9.*
Ac. des Indes. .	1242 ½	1240	1240
Emp. de la Com.	391		391
Prom. à 5 p ⅝. .			19
Prom. à 4 p ⅝. .	39 ¾		
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	897 ½	897 ½	900
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.	9	8 ½	8
3e. Loterie. .	1 ½	1 ½	1 ½
Annuités. . .	356	356	356
Coup. d'An. .	69	69	69 ½
Emp. de 50 mil.	30	30 ½	30 ½
Emp. de 30 mil..	33 ½	33 ½	33 ½
Col. 1759. . .	36 ½		37
Canada. . .	44 ½	44 ½	44 ½
4e. L. Epoques.	11 ½ 12e. 16 ½.	11 11e. 16	11. 12e. 16
Nouette. . .	36	35 ½	35 ½
Ac. de la caiſſe .			
CONTRATS.			
Sur la Ville.	47 à 49		
A 4 p ⅝ . .			
Bretagne. . .	25		

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 21.

DE HONFLEUR.

IL eſt entré dans ce Port dans le courant de Février 1768, les Navires le *Bien Aimé*, Capitaine *Douarin*; le *Morbian*, Capit. *Mahé* (a); l'*Angélique*, Capitaine *Desbois*, venant tous trois de Cette chargés de vin; l'*Union*, Capitaine *Dupuis*, venant de Marſeille & de Barcelonne chargé d'eau-de-vie.

On a été informé que le Navire le *Sauvage* de Honfleur, en venant de Cette, s'eſt perdu ſur les Côtes d'Angleterre; mais l'équipage s'eſt heureuſement ſauvé,

DE BAYONNE.

EXPORTATION.

Du 15 au 20 Février 1768, il a été exporté de cette Ville par 6 Bâtimens Eſpagnols, 3 Hollandois, & 6 François, les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir, pour *Hambourg*, 160 tonneaux de vin, & 12 tonneaux d'eau-de-vie; pour *Lisbonne*, 8400 conques de froment; pour *Porto* en Portugal, 4000 conques de froment; pour *Bilbao*, 32 futailles 12 pipotes d'eau-de-vie, 18 balles de papier & 50 caiſſes de ſavon; pour *Saint Vincent de la Barquera*, 1200 conques de bled d'Inde; pour le *Ferol*, 200 barils de farine, 500 conques de feves, & 200 conques d'orge; pour *Rochefort*, 991 pieces de bois de conſtruction; pour l'*Orient*, 88 quintaux de brai ſec, 16 bariques de vin & 5 bariques d'eau-de-vie; pour *Nantes*, 93 milliers de brai & réſine, 50 barils de brai gras, & 200 planches de pin; pour *Vannes*, 42 bariques de vin, 3 tonneaux de réſine & goudron, & 240 planches de pin.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans ce même Port & dans le même eſpace de temps 3 Navires Eſpagnols, dont 1 venant de Bilbao avec 10 balles 1 caiſſe de différentes marchandiſes; 1 venant de Saint-Ogne avec 5000 milliers d'oranges, & 1 venant de Rouen avec 24 balles 9 caiſſes 66 paniers & 42 futailles de diverſes marchandiſes; 1 Bâtiment Hollandois venant de Dunkerque ſur leſt en ſable; & 9 François, dont 1 venant de Cadix, 1 de Saint Jean de-Luz, 1 de Saint Ander, 1 de Lisbonne, tous quatre ſur leſt en pierre & en ſable, 1 venant de Lisbonne avec 50 ſacs de cacao, 2 caiſſes d'oranges; 2 venant de Saint Sebaſtien avec 330 quintaux de fer, 1 barique de mercerie, 4 ſacs de cacao, & 2 tonneaux de différentes marchandiſes, 1 venant de Nantes avec 25 balles 16 paniers & 106 futailles de diverſes marchandiſes.

(*) *Ce Capitaine eſt mort d'un coup de ſang en entrant dans le Port.*

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 10 au 20 Février 1768, il eſt entré dans ce Port 11 Bâtimens François de l'encombrement de 812 tonneaux; 6 Anglois de 188 tonneaux, & 6 Hollandois de 432 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Saint Joſeph*, Capitaine *Joſeph Roomont*, venant d'Oſtende & de Bruges avec figues, graine de lin & autres marchandiſes; les *Deux Bergeres*, Capitaine *Pierre Brillard*, venant de l'Iſle de Ténérif avec vin, eau de-vie & ſoie crue; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Pierre Matte*; l'*Union*, Capitaine *Tobie Noſten*; la *Belle Roze* de l'Iſle-Dieu, Capitaine *Barnabé Dupont*, venant tous trois de Bordeaux avec eau-de-vie, prunes, ſucre, vergeois & autres marchandiſes, le *Saint Jean* de Noirmoutiers, Capitaine *Pierre Pineau*, venant de Bourneuf; le *Normand*, Capitaine *Guillaume Cadick*, venant de Seudres chargé avec le précédent de 420 razieres 95 muids de ſel; le *Saint Louis* de Boulogne, Capitaine *Jean Goſſiam*, venant de Boulogne; le *Jeune Paul*, Capitaine *François Daene*, venant de Libourne; le *Chevalier Doulent* de l'Iſle de Ré, Capitaine *François de Foſſés*, venant de Cette chargés ainſi que les deux précédens de vin, liqueurs & quelques ſortes de marons; le *Solide*, de l'Iſle-Dieu, Capitaine *André Sailliant*, venant de l'Orient avec café, thé, porcelaine, toile de coton & garas; des Anglois, le *Kent*, venant de Londres; le *Vrai Bleu*, venant de

Glaſcow avec tabac en feuilles, fer, plomb, ſucres & autres marchandiſes ; le *Kennedy*, venant de Salo avec vin & eau-de-vie ; la *Demoiſelle Straton*, venant de Kingorn ; la *Betſy*, venant de Rocheſter ; la *Peggy & Betty*, venant d'Irvin ſur leſt ainſi que les deux précédens ; le *Jeune Abraham*, venant de Bayonne avec vin, eau-de vie, plumes & réglisſe ; la *Jeune Knier-tie* ; le *Jeune Leendert*, venant tons deux de Maeſſluys avec 230 tonnes de morue ; la *Jeune Marie*, venant de Fleſſingue ; les *Deux Freres*, venant de Schiedam avec genievre, thé & huile d'olive.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port, dans le même eſpace de temps, 8 Navires François de 582 tonneaux ; 6 Anglois de 520 tonneaux, & 1 Hollandois de 40 tonneaux ; ſçavoir, des François, le *Proſper* de la Rochelle, Capitaine *Pierre Rigolage* ; le *Pontchartrain* de Barfleurs, Capitaine *Gilles Menage*, allant tous deux à la Rochelle ; le *Petit Saint Jean* de Marennes, Capit. *Pierre Turbé*, allant à Marennes ſur leſt ainſi que les précédens ; le *Lion* de Rouen, Capitaine *Jacques Midrié*, allant au Havre avec lin ; la *Marie Louiſe*, Capit. *Gabriel Billard*, allant à Grandville avec graine de lin ; le *Phenix*, Cap. *Gerard Morel*, allant à Marſeille chargé de 900 razieres de bled ; la *Marie* de Bayonne, Capitaine *Mathieu Darrigade*, allant à Bayonne ; le *Saint Charles* de l'Iſle-Dieu, Capitaine *Charles Pelletier*, allant à Nantes chargés tous deux d'huile & de diverſes marchandiſes des manufactures du Pays; des Anglois, le *Jean & Marie*, Capitaine *Thomas Wgmore*, allant à Londres ; le *David & Eliſabeth*, Capitaine *David Baker*, allant à Colcheſter, chargés d'eau-de-vie & autres marchandiſes ; la *Mouche*, Capitaine *Guillaume Baily* ; le *François*, Capitaine *Chriſtophe Feurou* ; l'*Heureux Retour*, Capitaine *Jacques Wilſon*, allant tous trois à Bergues en Norwege chargés de tabac, de thé, de tafia & de diverſes marchandiſes ; la *Fortune*, Capitaine *Henri Hays*, allant à Sunderland ſur leſt ; le *Jeune Jacques* de Roterdam, Capitaine *Jacques Janſſen*, allant à Oſten de chargé de cuirs ſecs en poil.

De Marseille.

Arrivée *de Navires.*

Du 15 au 21 Février 1768, il eſt entré dans ce Port 44 Navires François & 17 Etrangers ; des premiers, deux venoient des Colonies ; ſçavoir, la *Cerès*, Capitaine *Louis Aycard* de Saint Nazaire, parti du Cap ; le *Soleil*, Capitaine *Joſeph Lieutaud* de Marſeille, parti des Cayes Saint-Louis, chargés tous deux de ſucre, d'indigo, de café & de coton ; les autres venoient de Bergues en Norwege, de Lezardrieux en Bretagne, de Marans, de Bordeaux, de Cadix, de Smyrne, de Damiette, d'Alexandrie, d'Alexandrette, de Larache, de Meſſine, du Golfe Saint Laurent, de Lipari, de Tarente, de Bironne en Calabre, de Naples, de Layaſſe, de Lalicate, de Cazadali, de Civita-Vecchia, de Majorque, d'Alicante, de Valence, de Tortoſe, de Saint Pierre d'Arena, de Calvi, de Gênes, d'Aouſt, d'Albengo, de Nice, d'Oneille, de Luan, de Collioure, d'Aiguesmortes, d'Agde, de Cette, d'Arles, de Cannes, de Fréjus, de Martigues, de la Ciotat & de Toulon, chargés de diverſes marchandiſes.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port dans le même eſpace de temps 71 Bâtimens François & 18 Etrangers; des premiers, quatre alloient aux Colonies ; ſçavoir, le *Guillaume*, Capitaine *Jacques Seren* de Marſeille, parti pour la Martinique ; le *Duc de Praſlin*, Capitaine *Jules Gayet* de Marſeille, parti pour le Cap ; le *Scipion*, Capitaine *Louis Duprat* ; l'*Heureux*, Capitaine *Jean Salomon* de Bordeaux, partis tous deux pour Saint Domingue ; les autres alloient à Toulon, à la Ciotat, à Martigues, à Menton, à Frejus, à Hieres, à Saint Tropès, à Saint Chamas, à Arles, à Cette, à Agde, à Narbonne, à Port-Vendre, à Antibes, à Monaco, à Oneille, à Gênes, à Nice, à Saint Reme, en Corſe, à Diano, à Luan, à Bormes, à Livourne, à Senary, à Bandol, à Naples, à Barcelonne, à Alicante, à Iviça, au Levant, à Saloniques, en Syrie, à Tunis, à Cadix & à Nantes, chargés de différentes marchandiſes.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1768

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Mardi 8 Mars.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Météorologiques, faites avec deux thermometres au mercure, diviſés, ſuivant les principes de M. de Réaumur, placés au nord dans une des maiſons des RR. PP. Auguſtins Réformés de Marſeille. (a) *Par M. Piſton.*

LE Mardi 5 Janvier 1768, à 7 heures & demie du matin, le thermometre étoit à 9 degrés au deſſous de la glace; à une heure après midi il étoit à 3 degrés id. & un peu avant minuit à 4 degrés & demi id. Le barometre étoit le matin à 28 pouces, & le ſoir à 28 pouces 2 lignes. Le temps étoit ſerein, pur & calme.

Le 6 à 7 heures & demie du matin, le thermometre étoit à 2 degrés 3 quarts au-deſſus de la glace; de midi à une heure à 5 degrés & demi idem, & avant minuit à 4 degrés id. Le vent avoit paſſé à l'eſt depuis le matin.

Le 7 & le 8 le temps devint encore plus doux, le vent étant à l'eſt toujours.

Le 9 à 7 heures & demie du matin, le thermometre étoit à 6 degrés au-deſſus de la glace, de midi à une heure à 10 degrés id. & avant minuit à 9 degrés id. Il y eut de très-bonnes ondées de pluie pendant toute la journée, pouſſée par un vent du Sud-eſt; il tomba 10 lignes 2 tiers d'eau, & le barometre deſcendit à 27 pouces 9 lignes dans le fort de la pluye & du vent.

Le 10 & 11 le temps fut aſſez doux, quoique le vent fut au petit nord-oueſt, & le barometre remonta à 28 pouces.

Du 12 au 20 le thermometre eſt conſtamment monté à 11 degrés & demi au-deſſus de la glace de midi à une heure, & il n'eſt jamais deſcendu plus bas que 7 degrés au-deſſus avant minuit.

Le reſte du mois le temps a été fort doux, ſur-tout vers la fin; il n'a plus gelé depuis la nuit du 5 au 6 dans la Ville; le ſoleil s'eſt montré réguliérement tous les jours, & la plupart du temps pendant toute la journée. Tous les amandiers du terroir expoſés au midi, étoient en fleur vers la fin du mois, & les terres à bled, de même que les prairies, commençoient à ſe couvrir d'une verdure naiſſante.

Ces détails ſerviront à faire connoître aux Obſervateurs de Paris le rapport de leur climat avec le nôtre.

Par les obſervations faites à Paris par M. Meſſier, & inſérées dans la Gazette de France Nº. 3, il paroît que le mercure de ſon barometre tomba dans l'eſpace de 24 heures de 9 lignes & demie, & qu'il étoit le premier Janvier à dix heures du ſoir à 27 pouces une ligne & demie, ce qui doit être environ 7 lignes au-deſſous de ſon terme moyen. Une auſſi forte deſcente du ba-

(a) *Les grands avantages qu'on peut retirer de ces obſervations pour l'Agrieulture & le Commerce, nous ont déterminés à les publier.*

rometre n'a pas pourtant été ſuivie d'aucune tempête à Paris ; le vent y étoit foible au nord-eſt, & la gelée étoit très-forte : deux cauſes qui, dans le cours ordinaire des choſes, tiennent le mercure très-élevé. Voilà donc le barometre en contradiction apparente avec le temps.

A Marſeille, au contraire, le mercure tomba du 31 Décembre avant minuit au 2 Janvier à midi, de 9 lignes au-deſſous de ſon terme moyen, & cette deſcente extraordinaire fut ſuivie ſix heures après du coup de vent le plus violent & le plus froid qu'on ait eſſuyé ici depuis long temps. Le 2 à midi le temps étoit doux couvert, mou & indécis, & il auroit été impoſſible au Marin le plus expérimenté dans la connoiſſance des temps, de prévoir ce qui devoit arriver dans quelques heures. Les Pêcheurs ſortoient du Port avec confiance dans leurs barques pour aller faire la pêche. Vers les cinq heures après midi, l'on commença à reſſentir quelques coups de vent de ſud-oueſt, & les eaux du Port ſurmonterent dans le même inſtant la plupart des quais qui l'entourent, c'eſt à dire, qu'elles s'éleverent d'environ 24 pouces au-deſſus de leur état ordinaire. La mer faiſoit un bruit affreux ſur les côtes, & le ciel étoit couvert de nuages noirs & orageux, allant dans différentes directions & faiſant le tour de l'horiſon. Les coups de vent augmenterent peu à peu en ſe retirant vers l'oueſt, d'où ils paſſerent au Nord-oueſt avant minuit ; & c'eſt alors que le vent ſouffla juſqu'au 3 à midi avec une violence dont on avoit peu vu d'exemples. La pouſſiere d'eau que le vent emportoit de la ſurface de la mer, ſe glaçoit par-tout où elle étoit pouſſée, de ſorte que les Vaiſſeaux qui étoient à l'entrée du Port, avoient tous leurs mâts & leurs cordages couverts d'une enveloppe de glace de pluſieurs pouces d'épaiſſeur, ce qui, avec le ſoleil qui y donnoit deſſus, formoit un coup d'œil auſſi étonnant qu'il étoit nouveau pour nous. Tous les bords de la mer ne préſentoient que des maſſes de glace de pluſieurs toiſes de hauteur, & la mer elle même, reſſembloit à une épaiſſe fumée, à travers laquelle on ne pouvoit pas voir à 200 toiſes de diſtance. L'air étoit chargé de vapeurs, & elles étoient ſi condenſées par le froid qu'on ne pouvoit pas diſtinguer les montagnes qui entourent notre terroir.

Le vent commença à devenir moins violent à midi, & il alla toujours en diminuant juſqu'au 4 au ſoleil couchant, qu'il ceſſa entiérement. Le ciel reſta ſerein, pur & calme, & le barometre remonta avant minuit à 28 pouces, terme moyen de tous les bords de la méditérranée.

Ce coup de vent qui eſt vraiſemblablement porté du golphe de Lyon, puiſque par les papiers publics il paroit qu'en Gaſcogne, à Condom, à Nantes, il pleuvoit ce jour là, ou qu'il y regnoit des vents différens ; ce coup de vent, dis-je, a paſſé à Malte dans la même nuit avec la même violence ; il a pénétré dans le fond du Levant, & à Smyrne les eaux de la mer ont cauſé des pertes très-conſidérables aux Négocians François. Il s'eſt fait reſſentir dans le même tems en Barbarie ; enfin, il a parcouru une étendue de 7 à 800 lieues de pays du nord-oueſt au ſud-eſt, portant partout le déſordre & l'étonnement.

Il eſt naturel de penſer que l'épuiſement d'air qu'un vent auſſi impétueux faiſoit dans notre atmoſphere, en partant de nos côtes, a occaſionné le débandement du reſſort de l'air de l'atmoſphere de Paris & du reſte du Royaume, & conſéquemment la deſcente du barometre, ſi le mercure y eſt par-tout deſcendu, comme à Paris, de pluſieurs lignes au-deſſous du terme moyen de chaque endroit ; & c'eſt ce qu'on auroit dû dire dans les papiers publics des principales Villes du Royaume, & ſur-tout de Lyon & d'Avignon, qui reſtent par le nord entre Paris & Marſeille.

Lorſque le temps eſt d'accord avec ce que le barometre indique, tout eſt en regle dans l'atmoſphere, & l'effet répond à ſa cauſe : mais lorſque le temps eſt entiérement oppoſé à ce que le barometre annonce, c'eſt dans des cauſes éloignées qu'il faut en chercher l'explication ; & ce n'eſt que par des obſervations exactes, faites en différens endroits, dans les dérangemens extraordinaires qui y arrivent, qu'on peut parvenir à expliquer les contremarches du mercure dans le barometre, ou du moins à en rendre raiſon.

De pareilles obſervations ne paroîtront à bien des perſonnes que des recherches de

pure curiosité ; mais elles peuvent avoir un objet bien plus réel & plus utile dans toutes les Villes maritimes & de commerce. J'ai constamment observé depuis 1755, & j'ai vu dans les cahiers de l'Observatoire de Marseille, bien antérieurs à mes observations, que toutes les fois que le mercure est descendu de 7 à 8 lignes au-dessous de son terme moyen, cette descente a toujours été suivie d'une tempête qui a fait périr quantité de bâtimens sur nos côtes. Si de tant d'observations, toujours suivies de l'événement annoncé, il en résulte du moins une probabilité, si l'on ne veut pas convenir de la certitude, ne conviendroit-il pas que dans chaque Ville de commerce maritime il y eût un barometre, placé par ordre des Magistrats dans un endroit public, comme, par exemple à Marseille, à la Consigne, où il fût à portée d'être consulté dans les grandes descentes par tous les Marins, même les moins éclairés ? Un pareil instrument éviteroit souvent bien des départs qui sont suivis le lendemain du naufrage, & ne serviît-il dans l'espace de dix ans qu'à conserver une simple barque de Pêcheurs, la vie des hommes, utiles surtout, n'est-elle pas assez précieuse pour qu'on ne néglige pas un moyen aussi simple de la conserver ? J'ai encore observé que toute les fois que le mercure est descendu de 5 à 6 lignes au dessous de 28 pouces, & que le temps n'a pas répondu à ce que cette descente annonçoit, je n'ai pas tardé d'apprendre qu'il y avoit eu le même jour sur les côtes d'Espagne ou d'Italie des tempêtes qui avoient fait périr quantité de bâtimens. De pareilles observations auroient pu être très-utiles à bien des Assureurs, & leur auroient souvent évité de très-grandes pertes.

Enfin, indépendamment des lumieres que la saine Physique peut en retirer pour expliquer les contremarches du barometre, il en peut résulter de très-grands avantages pour l'humanité & pour le commerce ; & ce sont là les seuls motifs qui m'ont déterminé à communiquer ces réflexions au Public.

OBSERVATIONS

De M. Sarcey de Sutieres sur les Troupeaux.

J'ai toujours remarqué que dans les pays où chaque Fermier ou Laboureur avoit un Berger pour garder son troupeau, il arrivoit très-souvent que les Bergers voulant profiter les premiers de l'herbe qui se trouve dans les champs, s'empressoient de faire sortir leurs troupeaux, quoique les pâturages se trouvassent encore chargés de rosée ou de différentes vapeurs ou mauvaises influences de l'air, ce qui occasionne les diverses maladies des moutons, brebis ou autres bestiaux. J'ai au contraire observé que lorsque dans un Village il n'y avoit qu'un Berger commun pour garder le troupeau de tous les Fermiers ou Laboureurs, ce Berger sçachant qu'aucun autre Berger ne fera manger son pâturage, ne se presse pas de faire sortir ces animaux, & donne le temps à l'herbe de se secher, soit par l'air, soit par le soleil. Le troupeau conduit par un Berger commun qui a plusieurs Maitres, est toujours mieux traité ; d'abord, plusieurs Fermiers & Laboureurs ensemble sont plus capables de juger de la capacité d'un Berger. D'ailleurs, ce Berger ne peut être que fort exact à son devoir, parce qu'ayant plusieurs Maitres, ce que l'un n'observe pas, l'autre s'en apperçoit ; ainsi rien n'est plus avantageux pour des Fermiers & Laboureurs, lorsqu'ils ne sont pas dans le cas d'avoir un troupeau au moins de 100 à 150 bêtes, de se réunir pour les faire garder en commun. En vain nous dira-t-on qu'un Laboureur étant forcé de faire garder son propre bétail, il en aura bientôt davantage. Ceux qui pensent de cette maniere ne connoissent pas la manutation d'une Ferme ; tels Fermiers ou Laboureurs qui n'ont des terres pour une charrue que 12 à 15 arpents par soles, ne peuvent & ne doivent avoir des vaches, moutons ou brebis, que la quantité que ces terres ou pâturages peuvent fournir de nourriture à ces animaux ; dans le pays où je fais valoir trois fermes, dans l'Isle de France & la bonne Brie où j'ai fait valoir, cela s'y pratique ainsi, il n'est pas même permis à un Fermier ou Laboureur d'avoir plus d'une bête & demi par arpent. S'il n'y avoit pas de regles, combien de Fermiers & Laboureurs qui feroient manger des pâturages d'autrui.

A l'égard de la division des terreins & pâtures vagues qu'on propose, elle est impossible, même impraticable, quand même

cette diviſion ſeroit faite, & que chaque Fermier auroit ſon canton déſigné, comment pourroit-il conduire ſon troupeau ſans qu'il arrivât très-ſouvent qu'il ne le fit paſſer ſur le terrein d'un autre; l'expérience m'a appris & m'apprend tous les jours que le parcours commun du troupeau, eſt ce qu'il peut y avoir de plus avantageux pour la bonne nourriture de ces animaux, je ſoutiens même que c'eſt la meilleure nourriture & la plus ſaine qu'on puiſſe leur procurer même pendant l'hyver, lorſqu'on a ſoin de ne les faire conduire dans les champs qu'après les avoir enfourés des fourrages ſecs des différentes récoltes des grains. En vain nous dira-t-on auſſi que le parcours de ces animaux les fait périr lorſqu'ils ne trouvent pas beaucoup d'herbe dans les champs pour y pâturer, il faut pour la ſanté de ces animaux qu'ils prennent l'air, qu'ils ſe promenent; tout ce qui exiſte dans la nature veut reſpirer, juſqu'aux grains des différentes récoltes, dont il n'y a de l'abondance & de la qualité que dans caux qui ont fait leurs productions en plein air; ainſi loin de nous tous ces ſyſtêmes de culture où l'on nous veut perſuader qu'il faut enclore de haye ou autres plantes tous les différens héritages. Je me réſerve d'en démontrer ailleurs tous les inconvéniens, de même qu'à faire voir qu'un troupeau très nombreux qui auroit paſſé & pâturé dans un herbage très-fort, & qui l'auroit foulé aux pieds, ne l'a pas entiérement gâté, puiſque dès le lendemain il n'y paroîtroit plus, parce que la roſée & les pluies ſeroient capables de la faire relever. Cet herbage ne ſe trouveroit très-ſouvent que plus vif par le peu d'engrais que le troupeau y auroit répandu en y paſſant; les terreins qui ſervent de communaux, lorſqu'ils ſont de nature à ſervir de pâture, n'ont été établis que pour nourrir les divers beſtiaux pendant les temps que les productions des différentes récoltes ſe font; auſſi les récoltes en étant faites, tous ces beſtiaux ſe répandent, ſoit dans les terreins où l'on a fait la récolte des foins, ſoit dans les terres où on a coupé les différentes récoltes des grains. J'ai toujours vu que les beſtiaux étoient très-bien nourris de ces pâturages pendant près de trois mois après les récoltes, ſans avoir eu beſoin de les alimenter des fourrages ſecs des granges, à moins que dans les jours de pluies on ait eu beſoin d'y avoir recours. Il eſt donc conſtant que tous les Fermiers & Laboureurs qui n'auront pas une certaine étendue de terrein ou autres héritages pour avoir une quantité de beſtiaux, feront toujours très-bien de ſe réunir enſemble pour faire garder leurs troupeaux par un ſeul Berger. Ils épargneront par-là beaucoup d'argent, leur troupeau en ſera mieux, & étant raſſemblé, il n'y aura point de délit ſur les terreins enſemencés; d'ailleurs, le Berger commun eſt ordinairement un homme entendu & très-capable de bien conduire ſon troupeau, au lieu que ſi l'on eſt obligé de ſéparer les troupeaux, il faut pluſieurs Bergers; & comme les Fermiers qui n'ont qu'un petit troupeau, ne prennent ſouvent pour le conduire qu'un enfant, afin de n'avoir pas à payer des gages plus conſidérables que ne lui rendroit ſon troupeau, il arrive qu'il eſt très-ſouvent mal conduit & en très-mauvais état; je ſçais par expérience qu'un troupeau bien conduit & alimenté ſainement, n'eſt ſujet à aucunes des maladies qui ne ſont que trop communes à ces animaux. J'ai actuellement un troupeau de plus de 300 bêtes, tous leurs pâturages ne conſiſtent qu'en parcours des terreins ſur leſquels on a fait les différentes récoltes des grains, & ſur ceux en jacheres, avec les fourrages ſecs des granges, voilà leurs nourritures; ces animaux, tant moutons, brebis qu'agneaux ſe portent très-bien, leurs chairs ainſi que leurs laines en ſont de bonne qualité. Il réſulte donc de ce que je ſuis en état de démontrer, que l'on peut, ſans prairies naturelles & artificielles, & ſans herbages, faire des éleves; que dans les pays où toutes ces prairies ſont analogues aux terreins & climats, les différens beſtiaux doivent encore être plus abondans & encore mieux alimentés. Je finis en obſervant que le Miniſtere a tellement reconnu l'importance d'un Berger commun, que lui ſeul eſt exempt de milice, pendant que les autres Bergers y ſont ſujets.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Février 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

VALENCIENNES.		TOURS.		BORDEAUX.		TOULOUSE.	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.				l. ſ. d.
Aveſnes.	27	Amboiſe.	18 9 7	Agen.	20 13	Albi.	21 7 6
Bavey.	23 12 6	Angers.	19* 6 11	Bazas.	12 10	Alet.	
Cambray.	27	Beaugé.	18 4 10	Bergerac.	20 9	Beziers.	28 12 9
		Chât. du-Loir	15 16	Blaye.	17* 17	Carcaſſonne.	23 16 9
Condé.	28*	Château-G.	18 7 3	BORDEAUX.	24 1 8	Caſtelnaudary	
Givet.	23 5	Chinon.	17 18 6	Caſtel Jaloux.	20 8	Caſtres.	23 14 4
Landrecy.	29 13 3	Lafleche.	17 10 2	Condom.	20 8	Cavaur.	20* 11 3
		Laval.	19 2	La Reolle.	22 10	Limoux.	24 17 11
Mariembourg.	26	LeMans.	17 12 4	Libourne.	22 15		
Maubeuge.	22 15 3	Loches.	15* 12 7	Marmande.	22 10	Montpellier.	
Philippeville.	22*	Loudun.	17 17 1	Monſſauquin.	22	Narbonne.	28 12 8
		Mayenne.	19 3 1	Nerac.	21 8	Nîmes.	28 12 10
Queſnoy.	25 8 3	Montreuil-B.	18 5 6	Nontron.	18 15	Pezenas.	31* 11 5
St. Amand.	18 16 2	Richelieu.	16 10 2	Perigueux.	18 10	S. Papoul.	22 12 11
VALENCIENNES.	27	Saumur.	19 5	Ste. Foy.	19 10		
		TOURS.	18 7	Sarlat.	17 17	TOULOUSE.	24
				Villeneuve.	24* 14		
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	25 9 2	From. le ſep.	17 19 2	From. le ſep.	20 17 7	From. le ſep.	25 6 4
Pain la liv.	3 5	Pain la liv.	2	Pain la liv.	2 4	Pain la liv.	2 11
Avoine le ſ.	6 7	Avoine le ſ.	6 7 10	Avoine le ſ.	9 12 10	Avoine le ſ.	10 19 8
Foin le q.	1 4 10	Foin le q.	2 13 3	Foin le q.	3 13 9	Foin le q.	3 1
Paille le q.	14 10	Paille le q.	1 3 2	Paille le q.	1 6 4	Paille le q.	1 5 1

COMMERCE.

SUITE *du Mémoire ſur la colle de poiſſon, par M. Maller, Profeſſeur & Secrétaire de l'Académie de Saint-Petersbourg.*

LA colle de poiſſon ſe nomme en Ruſſe *karlouk*, je ne ſçais ſi ce mot vient de *karlouſchka* ou *carlouſchka*, ou ſi *carlouska* vient de *carlouk* : ces termes originairement ne ſont pas Ruſſes. On les croiroit dérivés de la Langue des Tartares ou des Kalmouks, ſi des informations faites ſur les lieux où ſe pêchent ces poiſſons ne nous aſſuroient du contraire. Les Coſaques, inventeurs du terme *karlouk*, ou ſelon leur prononciation *korlouk*, prennent ſouvent au hazard des termes pour ſignifier certaines choſes, ſans pouvoir rendre raiſon de leur choix. Si cependant on vouloit trouver quelque reſſemblance ou affinité d'idées qui auroient donné lieu au nom de *korlouk*, on la trouveroit peut-être dans les mots Ruſſes *skorloukha* ou *skorloupa*, qui ſignifie toute enveloppe, coſſe, écaille, coquille d'œufs & choſes ſem-

blables, ce qui pourroit comprendre la veſſie qui contient & dont ſe fait la colle.

Une choſe remarquable eſt, que le *belonga* ou *huſo* de la premiere eſpece n'entre jamais de la Mer noire dans la Méditerrannée. Ce ſeroit à tort qu'on voudroit en conclure que les climats chauds ne lui conviennent point, puiſqu'on pourroit dire la même choſe des climats froids, parce qu'il ne ſe trouve dans aucune des rivieres qui ſe jettent dans la Mer glaciale. Il eſt vrai que les Ruſſes donnent auſſi le nom de *belonga* à un poiſſon blanc de la Mer de Groenland, lequel ſe trouve par-tout dans la Mer glaciale, & entre quelquefois, quoique rarement dans les rivieres qui s'y déchargent; mais ſi l'on y fait attention, on verra que ce dernier eſt une eſpece de baleine (*albus piſcis cetaceus raii*) fort différent de l'acipenſer ou huſo de la premiere eſpece.

M. Linœus obſerve que la peau de l'*acipenſer* (*huſo*) s'emploie pour faire des ſoupentes de caroſſes; je ne prétends pas que cette peau ne puiſſe ſervir à quelqu'uſage, puiſqu'en Siberie j'ai vu des Oſtiakes s'habiller en été de la peau d'eſturgeon; mais ce n'eſt pas la coutume en Ruſſie d'écorcher le belonga. La peau du prétendu *belonga* de la Mer glaciale, étant plus forte que celle du *belonga* (*huſo*) paroît avoir donné lieu à la remarque de M. Linœus. En Ruſſie il ne s'emploie preſque point d'autres peaux pour les ſoupentes que celles du *cheval marin* (roſmatus).

La ſeconde eſpece d'*acipenſer* eſt l'eſturgeon. Ce poiſſon étant aſſez connu, j'obſerverai ſeulement qu'il ſe pêche dans toutes les rivieres où ſe trouve le belonga, & même dans pluſieurs autres encore, à l'exception de celles du Gouvernement d'Archangel qui ſe déchargent dans la Mer blanche & dans la Mer glaciale. Cela paroît d'autant plus ſingulier, que l'eſturgeon ſe trouve par tout dans les rivieres de Siberie qui vont auſſi ſe jetter dans la Mer glaciale. C'eſt la ſeconde eſpece de *huſo*, ſuivant le Comte Marſigli. Il ſe trouve dans le Yaick une autre ſorte d'eſturgeon qui ſe nomme en Ruſſe ſchix; ſon muſeau eſt plus pointu que celui de l'eſturgeon ordinaire, mais ſa chair n'eſt pas à beaucoup près ſi délicate.

Le *ſeviconga* eſt la troiſiéme eſpece de nos *acipenſers*, il eſt plus petit que l'eſturgeon, & paroît être la 6e. eſpece de *huſo* du Comte Marſigli, quoique M. Klein l'ait pris pour la troiſieme. Il a le muſeau plus long & la chair un peu plus blanche que l'eſturgeon. C'eſt en quoi conſiſte la différence qui ſe trouve entre ces deux poiſſons. Il n'a pas pu découvrir encore s'il s'en trouve dans d'autres rivieres que celles qui ſe jettent dans la Mer Caſpienne.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

DESCRIPTION

De la machine à Laver le linge, inventée en Angleterre il y a plus de quinze ans, & dont il eſt fait mention dans la Gazette du Commerce N°. 15. 1768.

J'ai vu pendant mon ſéjour en Angleterre, une machine pour laver & blanchir le linge: en voici la deſcription. Elle étoit faite de douelles & cerclée à peu près comme une barique ou poinçon, & plus étroite par le haut que par le bas. Au lieu de fonds ou clôture d'en haut, elle avoit un couvercle fort clos, au milieu étoit un trou à travers duquel on mettoit une piece de bois ronde de la groſſeur du bras, dentelée, & ſemblable à un baton pour remuer le chocolat, excepté que ces eſpeces de dents polies & arrondies, s'étendoient autour de cette piece de bois de toute la hauteur de cette machine en dedans. Pour s'en ſervir on y mettoit le linge, puis de l'eau de ſavon, on la couvroit, & enſuite une femme tournoit à droite & à gauche en faiſant le tour de la machine; cette piece de bois étoit enclavée au fond dans un trou, & traverſée par le bout d'en haut d'un baton d'un pied & demi pour l'uſage des mains. De temps en temps on remuoit le linge afin de lui donner la facilité d'être lavé par tout.

Avantage.

Il eſt certain qu'une ſeule femme, à l'aide de cette machine, peut laver plus de linge que dix autres dans un jour, & qu'il en coute beaucoup moins de ſavon, en obſervant qu'il faut que ce ſavon ſoit verd ou liquide.

Désavantage.

J'ai entendu dire à quelques personnes que cette machine déchiroit le linge, à moins qu'il ne fût neuf, & que la plupart de celles qui s'en étoient servies, en avoient abandonné l'usage.

COMPAGNIE DES INDES FRANÇOISES.

Prix courant des marchandises qui ont été vendues à l'Orient le 18 Janvier 1768.

SÇAVOIR:

BRODERIES DIVERSES.

*Du Vaisseau l'*Ajax.

TSB à 80 ℔; — doreas brodés de 7 & demie à 8 aunes, DCR à 83 ℔ 10 ß; — bassins de Bengale, de 7 à 7 aun. & demie, sur 3 q. à 5 six. 1 KB à 20 ℔; — 2 KB de 21 ℔ 10 ß à 21 ℔ 16; — 3 KB à 24 ℔ 8 ß; 4 KB à 24 ℔ 8 ß; — 5 KB à 24 ℔; — 6 KB à 24 ℔. — D°. de la côte, de 8 & demie à 8 aun. 3 q. sur 5 huit. 2 BB à 45 ℔ 5 ß; — 1 BB à 56 ℔. — Marchandises de Pattena. Casses de 16 & demie à 17 aun. sur 3 q. à 5 six. A 4 CS P, de 26 ℔ 16 ß à 26 ℔ 17; — A 5 CS P, de 28 ℔ 17 ß à 28 ℔ 18; — A 6 CS P, à 33 ℔ 16 ß; — d°. idem sur 7 huit à 11 douze. A 8 CS P à 40 ℔ 2 ß. Tanjebs de 14 & demie à 15 aun. sur 3 q. à 5 six A 4 TB P, à 29 ℔ 5 ß; A 5 TB P, à 33 ß; — A 6 TB P, à 35 ℔ 10 ß; — A 8 TB P, à 40 ℔ 8 ß; — A 9 TB P, à 41 ℔ 1 ß. Sirisafs brodés, de 7 aun. sur 3 q. A 1 SRB P, de 14 ℔ 6 ß à 14 ℔ 12 ß; — A 2 SRB, de 17 ℔ 9 ß à 17 ℔ 14 ß; — A 3 SRB P, à 19 ℔.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 5 Mars 1768.*		CADIX. *le 16 Février.*		MARSEILLE. *le 24 Février.*		DUNKERQUE. *le 20 Février*
Amsterdam,	54 3/4	Paris,	77 1/4	Londres,	31 1/4	Londres deux usances, 28 l. 18 s. ft. la l.
Londres,	31 1/2			Amst.	54 3 8e	
Hambourg,	178. 3/4	Amst.	96 3/4	Cadix,	15 6	Amsterdam deux usances, 218 l. 15 t. pour cent fl. banco.
Madrid,	15 4 6			Madrid,	15 8	
Cadix,	15. 3 6	Lond.	40 3 8e	Livourne,	96	
Livourne,	95 1/4			Gênes,	94 1/2	Paris à deux usances un demi p. cent p.
Lyon, Rois,	1/8.	Madrid.	au pair.	Paris, c. j.	1/2 p 2/100 b.	
				Lyon. R.	1/4 p. 0/00 b	Idem à court jour, au pair.
				Montpellier,	au pair.	
				Piastres,	48. 15	

Navires en armement.

DE BORDEAUX, *le 25 Février* 1768.

Le Navire l'*Artibonite*, de Bordeaux, & de 300 tonneaux, Capitaine *Manieres*, est en charge dans ce Port pour le Cap & le bas de la Côte, & partira du 20 au 25 Mars. Ceux qui voudront y passer ou charger à fret, pourront s'adresser à MM. S. *Anat* & *Douat*, place des Cordeliers, à Bordeaux.

DE NANTES, *le 26 Février* 1768.

Le Navire la *Prospérité* (a) de 400 tonneaux, Armateur M. *Mosneron*, est en charge dans ce Port pour le Cap.

(a) *On ne sçait pas encore le nom du Capitaine.*

Il ſe trouve auſſi en charge dans le même Port les Navires étrangers la *Demoiſelle Vigera*, de 130 tonneaux, Capitaine *Gerben Vilzes*, interprete le ſieur *Odiette* pour Amſterdam; le *Jeune Jacob*, de 130 tonneaux, Capitaine *Willen-Daniel Meyer*, Interprete le ſieur *Van Neunen*, pour Hambourg; la *Diſtelboom* de 130 ton. Capitaine *Johannes Backer* (b) Interprete le ſieur *Odiette*; & les *quatre Sœurs* de 150 tonneaux, Capitaine *Ages Franſes*, Interprete le ſieur *Odiette*, pour Roterdam.

DU HAVRE, *le 27 Février 1768.*

Il y a en charge dans ce Port les Navires la *Confiance*, de 250 tonneaux, Armateur M. *Limozin*, (c) l'*Aimable Marthe*, de 300 tonneaux, Capitaine *Leſage*, pour aller au Cap, & qui partira à la fin d'Avril; ceux qui voudront y paſſer ou charger à fret, pourront s'adreſſer à Paris, à MM. *Cottin* l'aîné & fils; à Rouen, à M. *Godefroi*, & au Havre à M. *J. B. Bunel*; la *Chaſte Suzanne*, de 150 tonneaux, Capitaine *Ouin*, pour aller à la Trinité Iſle de la Martinique, & partira à la fin de Mars. Ceux qui voudront paſſer ſur ce Navire ou y charger à fret, pourront s'adreſſer à Paris, à M. *Pinchaud*, Banquier, rue S. Sauveur; à Rouen, à M. *Boisjouvin* oncle, & au Havre à M. *Roche*.

Le Navire étranger la *Dame Catherine*, Capitaine *Mewes Eggens*, Hollandois, venu de Rouen le 20 ſur leſt, eſt en charge au Havre pour Hambourg, & partira le plutôt poſſible.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, du 5 Mars 1768.*

	H	s	
Or de Portugal, à . .	712		marc.
Du Mexique à . . .	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	709		
Ducats à	96	15	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98		
Or à 20 karats à . . .	82	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	15	
Piaſtres	48	15	

(b) *On ignore le lieu de ſa deſtination.*
(c) *On ignore le nom du Capitaine.*

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de Mars.
L'Empereur,	1^e.	D.	11
Deſpeignes,	2^e.	F.	9
Iſſaly,	3^e.	C.	11
Deſchamps,	5^e.	C.	11
Gaultier,	8^e.	F.	9
Deſchapelles,	13^e.	G.	10
De Tournieres,	15^e.	H.	8
De Courmont,	18^e.	D.	10
Rouſſeau,	26^e.	J.	10
Drouet,	35^e.	J.	10
D'Eaubonne,	37^e.	H.	9
De la Bretaiche,	40^e.	E.	9
Meulan,	44^e.	H.	9
De Lauge,	48^e.	J.	10
Rouillard,	58^e.	F.	10
Deſplaces,	61^e.	J.	9

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1768.	*Jeudi 3.*	*Vendredi 4.*	*Samedi 5.*
Ac. des Indes. .	1240	1240	1242 ½ . . .
Emp. de la Com.	390	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅌. .	19	. . . . .	18 ½ . . . .
Prom. à 4 p ⅌. .	40	39 ¾	39 ¾ 40 . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	897 ½. . . .	897 ½ . . .	900 . . . .
Amortiſſement.	3	. . . . .	. . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	10	. . . . .	9 ½ 9 . . .
3e. Loterie. .	1 ½	1 ½	1 ½ . . . .
Annuités. . .	. . . . .	. . . . .	358 . . . .
Coup. d'An. .	68	68 ½	68 ½ . . . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	. . . . .	29 ½ . . .
Emp. de 30 mil..	33	33	33. 33 ½ . . .
Col. 1759. . .	38	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	44	44	44 ½ . . . .
4e. L. Epoques.	12	11 ½ 12e. 16 ½ .	11 ½ . . .
Nouette. . .	36	36. 35 ½ . .	35 ½ . . .
Ac. de la caiſſe .	1100	. . . . .	1100 . . . .
CONTRATS.			
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p ⅌ . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT

A LA GAZETTE N°. 20.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 19 au 26 Février 1768, il eſt entré dans ce Port 31 Bâtimens François; ſçavoir, le *Dragon*, de 300 tonneaux, Capitaine *le Ray de la Rochardiere*, venant du Port-au-Prince; le *Roi Negre*, de 180 tonneaux, Capitaine *Cazal*, venant de Léogane chragés tous deux de 611 bariques 4 quarts de ſucre brut, terré & tête, 54 quarts de café, 12 futailles 28 bariques 1 tierçon 9 quarts d'indigo, 167 balles & ballots de coton & pluſieurs autres merchandiſes des Colonies; la *Notre Dame de la Conception* de 100 tonneaux, Capitaine *Betriquot Dameſquet*, venant de Marſeille chargé, à la conſignation de M. *Larraldo*, de 100 milliers de ſavon, 22 pieces d'huile d'olive & 7 balles de coton; le *Printemps*, venant de Cadix avec raiſins, vin & eau-de-vie; la *Marie Anne*, venant de Lisbonne avec huile d'olive, vin & coco; le *Jaſon*; la *Perdrix*, venant tous deux des Sables avec froment, & ayant, à la conſignation de MM. *Balban* & *Moſneron*, 21500 morues vertes; la *Marie Suzanne*, venant de Saint Savignen; la *Sainte Anne*; le *Saint Jacques*, venant tous deux d'Oleron; le *Typhon*; les *Deux Amis*; l'*Aventurier*, venant tous trois de Cette chargés de vin comme les trois autres; le *Prophéte Elie*, venant de Dieppe; la *Curieuſe*, venant de Rouen avec hârengs, plâtre, craie & beurre; la *Jeanne*; le *Saint Jean-Baptiſte*, venant tous deux de Bordeaux, avec vin, plumes à lit, cendres gravelées, drap de Carcaſſonne & garance; le *Saint Jacques*, venant de Port-Louis; le *S. Jean-Baptiſte*, venant de Douarnenez, tous deux chargés de ſardines, de morue ſeche & d'huile de morue; le *Saint François*, venant de Vannes avec fil à voile, ſeigle & beurre; la *Marie*, venant de Morlaix avec du ſuif; l'*Aimable Jeanne*; le *Diligent*; l'*Aimable Angélique*; l'*Union*; la *Sainte Anne*, venant tous cinq de l'Orient avec des marchandiſes de la Compagnie; la *Reine Blanche*, venant de Breſt; la *Jeanne*, venant de la Rochelle; le *Cheval Marin*, venant de Saint Martin de Ré, chargés de vin, morue verte & ſeche, huile de morue & autres marchandiſes; le *Saint Michel*, venant de Cherbourg avec cendres de Varech; la *Marie Magdeleine*, venant de Redon avec avoine, chanvre & cidre.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port, dans le même eſpace de temps, 13 Navires François & 5 Etrangers; ſçavoir, des Françeis, la *Julie*, Capitaine *Giraud*, allant au Port-au Prince; les *Trois Freres & la Sœur*, Capitaine *Jean Cartel*, allant à Londres avec indigo, pois verds & faiols; la *Legere*, Capitaine *Pierre Fontaine*, allant à Lisbonne avec peaux de veaux & de moutons corroyées & en mégie, & bougies blanches; l'*Aimable Marie*, Capitaine *Jean Hacquemat*; la *Marie Anne*, Capitaine *Jean Blois*; le *Petit Jacques*, Capitaine *Jean Turbé*, allant tous trois à Rouen avec froment; l'*Aimable Julie*, Capitaine *Thomas Maugé*; la *Nawa*, Capitaine *Gregoire Reſleau*; la *Grange*, Capitaine *Jean Pelletier*; la *Sainte Anne*, Capitaine *Jean Dalbarade*; la *Conſtance*, Capitaine *J. Bremont*, allant tous cinq à Rouen, au Havre, à Marſeille, à Lisbonne & à Saint Valery avec feves froment & peaux de veaux; des Etrangers, la *Concorde*, allant à Hambourg; l'*Induſtrie*, allant à Bruges; la *Judith Jacoba*, allant à Roterdam avec pierres à fuſils, café, indigo, miel, ſucre brut & terré & vin d'Amont; le Navire du Capitaine *Pedro du Rivas*, allant à Cadix avec diverſes marchandiſes; le *Rentjen*, allant à Lisbonne avec orge.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du premier au 10 Février 1768, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François de l'encombrement de 300 tonneaux; 5 Anglois de 400 tonneaux, & 1 Hollandois de 24 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Ponichartrain* de Barfleur, Capitaine *Gilles Menage*, venant de Charente chargé de 22 pieces 177 tierçons d'eau-de-vie; le *Saint Pierre*, Capitaine *Dominique Verhaege*; le *Bien Aimé*, Capitaine *Etienne Meſſemacker*; le *Saint George*, Capitaine *Etienne la Vallée*, venant tous trois de Rouen, le premier chargé de papier, le ſecond ſur leſt, & le troiſiéme avec droguerie, fayence, papier & autres marchandiſes; l'*Aimable Magdelcine* de Cherbourg, Capitaine *René Laurent Demay*, venant de Caillery chargé de 279 ſalines de ſel blanc; les *Deux Freres*, Capitaine *Nicolas Blankmann* venant de Dieppe chargé de 52 paniers de verre; le *Saint Mathieu*, Capitaine *Mathieu Ba-*

man, venant d'Etaples avec 8 pieces d'huile ; des Anglois, la *Dorothée*, Capitaine *Mathieu Eaden*, venant de Sunderland avec charbon de terre ; la *Volonté d'Amis*, Capitaine *Zedemandoves*, venant de Rochester, le *David & Elisabeth*, Capitaine *David Baker*, venant de Colchester tous deux sur lest ; le *Lyon*, Capitaine *Johu Frencks* ; le *Gedeon & Hannack*, Capitaine *Richard Gillbe*, venant tous deux de Londres, chargés de douves, de tabac en feuilles, de plomb, de fer & d'autres marchandises ; le *Jeune Jacob* Hollandois, Capitaine *Leendert Huys*, venant de de Maesfluys chargé de 50 tonnes 37 quarts de tonnes de morue, & une partie de poisson frais.

DÉPART *de Navires.*

Il est sorti du même Port dans le même espace de temps 8 Navires Franç. de 939 tonn. 4 Holl. de 304 tonn. & 1 Anglois de 80 tonn. sçav. des François, l'*Aimable* de Calais, Cap. *Antoine Panier* ; l'*Elisabeth* aussi de Calais, Capitaine *François Tourneur*, allant ainsi que le premier à la Rochelle ; l'*Aurore* de Libourne, Capitaine *Pascal Cheret*, allant à Libourne sur lest comme les deux précédens ; l'*Aimable Adélaide*, Capitaine *Jean Tessenaer*, allant au Cap chargé de diverses marchandises ; la *Valeur* de l'Isle-Dieu, Capitaine *Honoré Auger*, allant à Calais chargé d'eau de-vie ; la *Magdeleine*, Capitaine *Pierre-Nicolas Lobet* ; la *Notre-Dame de Grace*, Capitaine *Pierre Vandhandt*, allant comme le précédent à Marseille, chargés de tabac en carottes, de feves & d'autres marchandises ; le *Saint Nicolas* de Dieppe, Capitaine *Antoine Gilles*, allant au Havre chargé de tabac en feuilles ; des Hollandois, les *Quatre Freres*, Capitaine *Gerke Beckes*, allant à Bordeaux ; le *Jeune Jacob*, Capitaine *Leendert Huys*, allant à Maesfluys tous deux sur lest ; le *Jeune Albert*, Capitaine *Pierre de Haan*, allant à Amsterdam avec sucre, café & autres marchandises ; la *Jeune Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, allant à Flessingue chargé de futailles vuides & autres marchandises ; le *Jacques* Anglois, Capitaine *Jacques Thomas*, allant à Bristol sur lest.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 20 au 27 Février 1768, il est entré dans ce Port 21 Navires François & Etrangers ; sçavoir, des François, l'*Aimable Sophie*, Capitaine *Safrai*, parti le 18 pour la Guinée, rentré de relâche le 23 ; l'*Harmonie*, Capitaine *Poisson*, parti le même jour que le précédent pour le Cap ; rentré aussi de Relâche le 24 à cause des vents contraires ; l'*Aimable Julie*, Capitaine *Bachelet* du Havre, venant du Cap ; la *Jeannette* (*), Capitaine *Mordan* de Saint Malo, venant de Bordeaux chargé de diverses marchandises pour Saint Malo ; les *Trois Freres*, Capitaine *le Normand* de Rouen, venant de Plymouth sur lest ; le *Prudent*, Capitaine *Hus* de Grandville, venant de Marseille avec diverses marchandises ; la *Françoise*, le *Victor*, tous deux de Grandville ; le *S. Jacques* de Bayonne, venant tous trois de Cette avec vin & eau-de-vie ; la *Jeanne Madeleine* de Dieppe ; la *Marie Catherine* de l'Isle-Molene ; le *Saint Victor* de Saint Valery en-Caux, venant tous trois de la Bretagne chargés de froment ; le *Lion* de Rouen, venant de Dunkerque avec lin, graine de lin & grès ; le *Joseph Marie*, venant de Cherbourg avec lard & beurre pour les Colonies ; des Etrangers, le *Guillaume & Jacob* Hollandois, venant d'Alicante avec soude, amandes & vin ; le *Hattening* de Brême, venant de Nantes chargé de froment ; la *Demoiselle Catherine Jeanne* Hollandois, venant de Corck avec beurre, bœuf, chandelle & saumon ; le *Marquis de Gramby*, Anglois ainsi que les suivants, venant de Dublin avec du bœuf ; la *Mouche* ; la *Christiana*, venant tous deux de Falmouth chargés d'étain.

DÉPART *de Navires.*

Il est sorti du 21 au 26 du même Port du même mois 9 Navires Franç. & Etrang. sçav. la *Chaste Suzanne*, Capitaine *Chautel*, allant à Rouen ; la *Résolution*, Capitaine *Baselius* ; l'*Espérance*, Capitaine *Koogman* ; le *Saint Jacques*, Capitaine *Gertz*, allant tous trois à Amsterdam ; la *Dame Gueche*, Capitaine *Haesloop* ; le *Jeune Tobie*, Capitaine *Albert* ; le *Jeune Weillinga*, Capitaine *Jottie Ottes*, allant tous trois à Hambourg, tous chargés de sucre & de café ; le *Coaster*, Capitaine *Williams* ; le *Marquis de Gramby*, Capitaine *Black* tous deux Anglois, allant en Irlande sur lest.

(*) *Ce Navire parti de Bordeaux le 28 Janvier étoit commandé ci-devant par le Capitaine* Trehouard *qui est resté malade à Bordeaux : Le Bâtiment étant près d'échouer sur les Côtes d'Angleterre, a été emporté par la force du vent, & est rentré de relâche à Dieppe, d'où il est parti pour se rendre à Saint Malo, mais il a encore été forcé de relâcher au Havre à cause des vent contraires.*

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traversiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Mardi 1 Mars.

AGRICULTURE.

OBSERVATION;

Sur les Pâtures, par M. V***, *extraites de ſon Mémoire ſur l'Agriculture qui a obtenu un* acceſſit *à l'Académie de Caen.*

J'Ai toujours remarqué que dans les Pays où chaque particulier fait paître ſon bétail ſur ſes propres héritages, le faiſant garder lui-même, ſans le mettre, comme on dit, *ſous la verge du Pâtre commun*, & que dans ceux où il n'y a point de pâture publique, le bétail eſt beaucoup plus beau que dans les lieux qui ont beaucoup de paquiers communaux, & où toutes les bêtes de chaque Village ne forment qu'un ſeul troupeau. J'ai été tenté d'en conclure que la maniere dont nous uſons en Bourgogne de ces terreins vagues & immenſes deſtinés au pâturage commun, a quelque choſe de défectueux.

Il me ſemble qu'elle forme un obſtacle à l'induſtrie, & qu'elle s'oppoſe à la multiplication du bétail, conſéquemment aux progrès de l'Agriculture; le trop de facilité eſt ſouvent nuiſible. Rien ne paroît au premier abord plus avantageux pour les habitans de la Campagne que de les exempter pour peu de choſe du ſoin que demande leur bétail pendant le jour, & de leur épargner la nourriture & le gage d'un Berger & d'un Vacher; mais ces douceurs apparentes cauſent cependant des pertes réelles. 1°. Si chaque Laboureur étoit forcé de faire garder ſon propre bétail, il en auroit bientôt davantage; ce ſeroit une économie pour lui; il ne lui en coûteroit pas plus pour la garde de dix vaches & de cinquante brebis que pour le quart ou la moitié moins, dès qu'il auroit toujours les mêmes gages & la même nourriture à payer, parce que tel qui conduiroit ſes quatre vaches, en conduiroit bien dix; tel qui conduiroit ſes quinze brebis, en conduiroit bien cinquante. Forcé de faire les frais d'un gardien, il augmenteroit le troupeau pour en être indemniſé. Ayant un grand troupeau il faudra plus de fourages; il faudra donc malgré lui qu'il ait un grand ſoin de ſes près, qu'il forme des prairies artificielles, qu'il ne néglige aucune des reſſources que lui peut fournir ſa poſition. Mais auſſi il aura néceſſairement plus de fumier, ſes terres ſeront plus engraiſſées; il aura plus d'agneaux, plus de laine, plus de veaux, plus de laitage; il aura tous les avantages d'une bonne agriculture, avantages qui ſont ordinaires & communs dans les lieux où la garde des troupeaux eſt privée, mais très-rares dans les endroits où elle eſt publique. 2°. Si ces terreins vagues deſtinés aux pâturages communs étoient diviſés en pluſieurs portions, qui auroient chacune leur maître, conſéquemment des ſoins particuliers, ils rapporteroient ſans doute beaucoup plus qu'étant confiés aux ſoins publics, c'eſt-à-dire n'en éprouvant aucun. J'ai obſervé les paquiers communaux en tous les temps, & j'ai toujours gémi du mauvais emploi de tant de terrein. Je n'y vois preſque jamais

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le bétail y trouver une nourriture ſuffiſante & ſaine. De deux choſes l'une, ou il y a beaucoup d'herbes, ou il y en a peu. Si l'herbe y eſt abondante, le bétail qui y eſt conduit en troupeau nombreux, s'y répand & le parcourt dans un jour; une vache n'y mangera pas une demi-botte de foin, elle en foulera, elle en gâtera plus de vingt. Les animaux ne mangent point l'herbe foulée ou ſalie, ſoit par eux-mêmes, ſoit par d'autres animaux. Il ſe trouve qu'en moins de huit jours il ſe conſume, par le pâturage en commun, l'herbe que le même troupeau n'auroit pu manger dans un mois, ſi elle eût été recueillie & adminiſtrée ſéparément dans chaque étable. Si au contraire il y a peu d'herbes, pourquoi y conduire une troupeau pour s'y promener, ſans y trouver ſa nourriture? C'eſt vouloir le faire dépérir.

Si le paquier eſt gras & humide, s'il peut être facilement arroſé, qu'on en faſſe un bon pré. Si au contraire on ne peut lui donner des arroſemens & s'il eſt à l'abri des inondations, qu'on le laboure: on y recueillera du grain, & en outre plus de paille que le bétail n'y trouvoit de foin à mangeren le parcourant.

On perd ainſi gratuitement, à mon avis, les fruits d'une grande étendue de terrein. Il y a plus de nourriture pour le bétail dans les prairies huit jours après les fauchaiſons, & dans les champs après les moiſſons, que je n'en ai vu en tout temps dans la plûpart des paquiers communs, qui n'ont proprement ni vaine, ni vive pâture. Qu'on mette ces terreins en valeur, la vive pâture donnera un produit certain, enſuite ils ſeront encore autant profitables au bétail dans le temps de la vaine pâture qu'ils l'étoient auparavant dans le cours de l'année.

Experiences et Observations

Sur l'Education économique des Abeilles, par M. Du . . . . .

L'Auteur de ce Mémoire, convaincu par ſa propre expérience que tout ce qu'on a écrit juſqu'à préſent ſur les Abeilles n'eſt point encore ſatisfaiſant, a cru devoir faire part de ſes remarques à ceux qui veulent avoir des ruches. L'ouvrage de M. Palteau ſur cette matiere lui paroît le meilleur, mais il y trouve cependant quelques erreurs qu'il releve dans ſon Mémoire. Il ſemble que ſon deſſein eſt de ſuivre cette éducation en entier. Nous n'en avons reçu que la premiere partie dans laquelle il traite principalement de la diſſenterie des Abeilles, des moyens de les nourrir avant la ſaiſon des fleurs, & du temps propre à leur accorder leur premiere ſortie. Ces trois points ſont très-eſſentiels, puiſque faute de les bien connoître on riſque la perte de toutes ſes Abeilles. On trouvera ce Mémoire dans le Journal du préſent mois de Mars. Nous continuerons de mois en mois à donner les différentes parties de cet ouvrage à meſure que l'Auteur nous les fera paſſer.

Recueil

D'Expériences & d'Obſervations ſur les diverſes Potaſſes d'Amérique, avec une maniere facile de terminer leurs différentes qualités, par M. Guillaume Lewis, Membre de la Société Royale de Londres: Ouvrage compoſé par ordre de la Société, *pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce*, publié en vertu d'une Requête préſentée par la Chambre de la Baye Maſſachuſſets en Canada: Traduit de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au Service de Pologne.

L'utilité qu'on retire de la Potaſſe (*a*) nous a engagés à publier en françois l'ouvrage de M. Lewis. Nous le donnerons dans le Journal du préſent mois de Mars.

L'Auteur a diviſé ſon Traité en pluſieurs parties.

La premiere contient des obſervations ſur les Potaſſes de l'Amérique.

Dans la ſeconde, il parle de la maniere des faire les Potaſſes dans cette partie du monde.

Il traite dans la troiſiéme des véritables moyens d'eſſayer les Potaſſes.

(a) *Nom corrompu du mot anglois* Pot-ashes, cendres-en-pot, *& connu en latin ſous le nom de* Cinis clavellatus, cinis fecinius, *en françois* Cendre gravelée.

La maniere de découvrir le ſel marin & les autres ſels étrangers, mêlés avec la Potaſſe, fait le ſujet de la quatriéme.

On voit dans la cinquiéme les expériences hydroſtatiques de l'Auteur ſur la façon d'eſſayer la force des leſſives, & de la quantité des ſels contenus dans la Potaſſe.

La ſixiéme & la ſeptiéme offrent différentes autres expériences chymiques ſur la Potaſſe.

LETTRE AUX AUTEURS,

Sur la culture des Renoncules, par M. D. G.

MESSIEURS,

N'auriez-vous formé le projet que de célébrer les dons précieux de Cerès, & refuſeriez-vous de publier les myſteres de Flore? Cependant l'empire de cette aimable Divinité eſt également ſur la terre, & elle exige de ſes ſujets les mêmes travaux, les mêmes peines, j'ajouterai, les mêmes inquiétudes. Si les moiſſons dorées ſervent d'ornement à nos plaines immenſes, les fleurs ſont auſſi la parure des Campagnes & des Jardins. La terre fournit également ſes ſucs nourriciers au grain qui nous ſert d'aliment comme à la fleur qui, par ſon éclat, flatte nos yeux. Les fleurs ſont donc une branche de l'Agriculture, branche ſtérile à la vérité (*a*), mais que la nature ſemble nous inviter à ſuivre, en les multipliant ſans ceſſe & en les variant à l'infini. Je conviens que l'utile doit l'emporter ſur ce qui n'eſt que de pur agrément; mais nous pouvons donner quelques ſoins à des fleurs ſans négliger les choſes de premiere néceſſité.

La conſéquence que je veux tirer de mon raiſonnement, bon ou mauvais, eſt que vous pouvez, Meſſieurs, parler quelquefois de la culture des fleurs ſans ſortir du plan de votre ouvrage; & en cela vous ſuivrez la maxime d'Horace, *Miſcetur utile dulci*. Je ſuis perſuadé que ſi dans chaque Gazette vous donniez la culture d'une fleur, il ſe trouveroit plus d'un amateur qui attendroit avec impatience l'arrivée de votre Feuille. Si l'on approuvoit ce projet, je pourrois vous fournir pluſieurs articles ſur cette matiere, & tout ce que j'annoncerois ne ſeroit fondé que ſur l'expérience, car je cultive par moi-même depuis un grand nombre d'années. Ces prétendus Economiſtes dont vous combattez, peut-être trop ſérieuſement, les ſyſtêmes ſinguliers, blâmeront ſans doute mes idées, car ces gens-là veulent qu'on abatte les Maiſons & les Palais, qu'on détruiſe les Parcs & les Jardins, & que tous ces terreins ne ſoient couverts que de bled, afin d'être en état d'en fournir à l'Univers qui, par complaiſance pour leur ſyſtême, n'en cultivera plus. Si le contraire arrivoit, comme il y a tout lieu de le croire, & que les grains tombaſſent au-deſſous du plus bas prix, ils ſe défendroient en diſant *que les choſes devoient être comme ils l'avoient annoncé, & que l'Univers a tort.*

Mais où vais-je me perdre? il ſied bien à un vil Fleuriſte de ſe meſurer contre des Docteurs Economiſtes; rentrons donc dans notre ſphere & parlons des Renoncules.

En liſant le Mercure de Février dernier, je me ſuis arrêté ſur la *culture des Renoncules* extraite du Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle par M. Valmont de Bomare. Je reſpecte les talens & les lumieres ſupérieures de ce ſçavant Naturaliſte, regardé, avec raiſon, comme un des plus habiles Chymiſtes de l'Europe; mais il me permettra de ne pas être de ſon avis ſur la culture des Renoncules. Ce qu'il dit de la nature de la terre & des mélanges néceſſaires pour cette plante eſt très-juſte; j'ôterois cependant le fumier préparé, puiſque le terreau ſuffit lorſqu'il eſt bien mêlé avec la terre par le moyen d'une fourche. Quand la griffe eſt plantée & recouverte d'un peu de terre, il eſt bon de couvrir cette terre de deux doigts de terreau, qui eſt du fumier bien pourri & réduit en une eſpece de terre. Nous ſommes donc d'accord ſur cet article. Mais il prétend qu'on ne peut planter les Renoncules & ſemi-doubles qu'à la fin d'Août, au mois de Septembre & à la mi-Octobre, & que ſi l'on manque ce temps, il faut attendre à l'année ſuivante, puiſqu'on ne peut jamais planter au printemps. Je m'inſcris en faux contre ce ſyſtême & je m'explique.

Les plantations dans le mois d'Août, de

(a) *On ne parle ici que des fleurs d'agrément.*